

royaliste

BI-MENSUEL DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN



CIBLE

Europe

Ecarts

Bonne nouvelle: selon un sondage publié par «Le Monde» du 8 février, plus d'un étudiant sur deux se dit intéressé ou passionné par la politique. Cependant, l'enquête fait ressortir un double décalage qui n'est guère surprenant: d'une part une grande méfiance à l'égard des hommes politiques, d'autre part une forte réserve à l'égard du militantisme qu'une majorité de sondés considère comme le tombeau du libre arbitre.

Cette citoyenneté latente, ce souci politique vécu à l'écart des professionnels de la politique et de leurs organisations devraient un jour ou l'autre nous ménager de belles surprises - dans la tradition des journées qui marquent notre histoire et la font avancer.

Négliger cet avertissement, comme tant d'autres qui ont déjà été donnés, serait donc périlleux pour l'ensemble de la classe politique - y compris sur le plan électoral: à droite comme à gauche, les voix réputées captives risquent de s'échapper ou de demeurer résolument silencieuses.



Perestroïka

Afrique et démocratie

(p. 4)

Entretien

Costume et société

(p. 6-7)

DU 19 FEVRIER au 4 MARS 1990 - 20ème année - Numéro 531 - 13 F



Notre 9ème Congrès

Il s'est tenu les 3 et 4 février dernier à Paris. A l'inverse de ceux d'autres organisations, nos congrès sont des congrès politiques où s'élabore la ligne de notre mouvement et ses options sur les grandes questions d'actualité.

Venus de toute la France, adhérents, délégués départementaux, correspondants de «Jeune et Royaliste» ont sérieusement travaillé pendant deux jours en commissions puis en assemblée générale.

Vous trouverez ci-contre le résultat de leurs travaux avec les textes des trois motions qui ont été adoptées.

Ces textes engagent l'ensemble de notre mouvement et lui serviront de lignes directrices pour l'année à venir.

Nations et appartenance européenne

Permanence de la réalité nationale

La N.A.R. considère qu'une adhésion ou une volonté d'appartenance à une Europe en devenir ne saurait s'appuyer sur le reniement, ni même sur l'oubli du sentiment national.

Ce dernier existe plus que jamais et le nier serait s'exposer à une exacerbation désastreuse d'un sentiment légitime. Certes le 19ème et surtout la première moitié du 20ème siècle ont montré combien le nationalisme peut paradoxalement discréditer sa propre nation. Il n'en demeure pas moins qu'il n'y a pas de coopération internationale sans que les liens de la solidarité nationale aient été sereinement et clairement assumés.

L'Europe est multiple et forte de valeurs qui unissent

C'est pourquoi les royalistes pensent que la richesse de l'Europe résulte de sa diversité, que les nations constituent son génie propre et qu'elle ne peut se construire qu'en les acceptant en tant que telles. En effet, il n'y a pas à l'évidence "un" peuple européen. De même, il n'existe pas une seule culture, qui serait homogène, mais une pluralité de cultures, inséparables des histoires nationales, qui présentent cependant des affinités profondes,

puisent à la même source et appartiennent à ce que l'on peut appeler une civilisation commune.

De la Chrétienté et de la Renaissance, l'Europe a conservé des valeurs communes qui se nomment aujourd'hui justice, liberté, démocratie... ce n'est pas un hasard si l'adhésion de l'Espagne, du Portugal, voire de la Grèce ont surtout constitué la recherche d'une garantie dans ces domaines.

A plus forte raison, en ce qui concerne les pays de l'Est européen, dont le retour sur la scène historique oblige l'Europe des Douze à renouveler ses perspectives. Ces retrouvailles avec l'Europe dans toutes ses dimensions historiques et géographiques impliquent le rétablissement des relations de solidarité et de coopération, nécessaires à l'affermissement et au développement de ces nations. Il ne peut s'agir de leur imposer un modèle libéral qui aurait sur elles un effet néo-colonialiste, mais au contraire de redécouvrir avec elles des modes de relations culturelles et de contribuer au renouvellement de l'économie politique.

Un projet pour toute l'Europe

La N.A.R. pense dès lors que les projets d'unité de l'Europe ne

peuvent être le fruit des seuls politiciens ou des économistes, mais celui qui jaillit de la conviction de peuples sûrs de leurs identités respectives. C'est seulement dans une Europe consciente de la civilisation dont elle est porteuse que les nations et leurs cultures peuvent à la fois préserver leur identité et trouver ce qui les rassemble. L'Europe se fera selon le principe des souverainetés nationales inscrites dans un ensemble confédéral propre à limiter les heurts entre les nationalismes ethniques et/ou religieux.

C'est pourquoi la France doit poursuivre ses efforts quant au maintien des équilibres à l'intérieur de la C.E.E., et quant au développement des échanges politiques, économiques, culturels avec l'ensemble de l'Europe.

La N.A.R. insiste tout particulièrement sur la nécessité d'une mobilisation des entreprises françaises, des échanges universitaires et scientifiques dans le cadre de cette politique de développement économique et de progrès social. La part que la France doit prendre au sein de cette confédération européenne ne doit lui faire oublier en aucun cas ses obligations historiques dans les relations Nord-Sud.

royaliste

SOMMAIRE: p. 2/3 : Notre 9ème Congrès - p.4: La démocratie universelle et l'Afrique - p.5: Délit de fuite - 6-7 : La culture des apparences - p.8: Plantu - L'invention du paysage - p.9 : Droits de l'individu ou droits de l'homme ? p.10 : Leçorr d'histoire - Un fleuve prestigieux - p.11 : Action royaliste - - p. 12 : Editorial : Les socialistes et l'Europe.

REDACTION-ADMINISTRATION
17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris
☎(1) 42.97.42.57
Dir. de la publication: Yvan AUMONT
Comm. Parit. 51700 - ISSN 0151-5772
Diffusion NMPP - Imprimé en France

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (75 F), six mois (140 F), un an (220 F), soutien (350 F) *
(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM: Prénom:

Adresse:

Profession: Date de naissance

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

Pour une monarchie tempérée par le roi

La Nouvelle Action royaliste n'a cessé de souligner le progrès que représentaient, par rapport aux précédentes institutions, celles de la 5^{ème} République. L'esprit monarchique dans lequel elles s'inscrivent a révélé depuis trente ans son utilité pour la conduite de l'Etat, et nul ne conteste plus aujourd'hui la nécessité pratique de l'arbitrage présidentiel, de l'indépendance du chef de l'Etat et de son action continue au service du projet commun.

La forte légitimité démocratique dont bénéficie François Mitterrand, la conception mesurée qu'il a de son rôle, ne doivent cependant pas masquer la gravité des problèmes institutionnels qui demeurent, ou qui se poseront à nouveau après lui. D'une part, le bon fonctionnement des institutions et la mise en oeuvre du projet politique de la nation exigent, plus que dans la royauté, d'exceptionnelles qualités personnelles. Sans une exemplaire rigueur politique et morale, un Président risque de céder à la tentation démagogique et de devenir, à ses propres yeux, l'idole que ses courtisans voudraient qu'il soit. D'autre part, quel que soit son sens de l'Etat, le nouvel élu ne peut éviter le long temps d'apprentissage de sa fonction, ni la lutte difficile qu'il lui faut mener pour se libérer du parti dont il est issu. Enfin, un Président se heurte, sauf exception, à un soupçon permanent sur la manière d'exercer l'arbitrage et demeure aux affaires un temps trop limité pour qu'il puisse pleinement accomplir sa tâche.

Malgré l'évolution positive des rapports entre le Président et le gouvernement, les pouvoirs demeurent déséquilibrés:

- la rivalité entre le président de la République et le Premier ministre est une donnée fondamentale de leurs relations, qui menace à tout moment la stabilité et l'efficacité des pouvoirs publics.

- la compétition pour la fonction présidentielle, constamment ouverte, est source de conflits qui menacent la cohérence de l'action

gouvernementale.

- même lorsque le Président n'est pas candidat à sa propre succession, la fonction de Premier ministre et sa politique restent frappées d'une lourde ambiguïté puisque la tentation est forte, pour le chef du gouvernement, de préparer sa campagne présidentielle dès son entrée à Matignon.

- le rôle du Parlement ne cesse de s'affaiblir, car le Premier ministre est, en fait, plus responsable devant le président de la République qu'en droit devant le Parlement. En outre, le problème spécifique de la représentativité du Sénat doit être résolu sans attendre.

- la mobilisation des énergies politiques pour la conquête de la Présidence s'effectue aux dépens du rôle de réflexion, de proposition et de contrôle dévolu aux partis politiques.

Satisfaite de constater que la réalité de la monarchie présidentielle est publiquement reconnue et que ses avantages sont largement admis, la NAR souhaite préciser l'enjeu institutionnel en soulignant l'intérêt, pour la nation tout entière et dès lors qu'elle en aurait fait démocratiquement le choix, d'une monarchie royale inscrite dans la tradition capétienne telle que l'exprime Mgr le comte de Paris: légitimité fondée sur l'histoire millénaire de notre pays, tâche arbitrale justement remplie grâce à l'indépendance qui est le propre de la fonction royale, responsabilité effective du gouvernement devant le Parlement, liberté rendue au Premier ministre quant à la conduite de la politique de la nation, continuité assurée dans le long terme, garantie permanente quant au fonctionnement démocratique des institutions et au respect des droits de l'homme. La fonction royale favorise aussi la restauration du politique dans son intégralité et en conséquence le service de la "chose publique": justice sociale, économie au service de l'homme, pluralisme des consciences.

Motion de politique générale

Heureuse de voir l'Europe se retrouver, grâce aux révolutions démocratiques qu'accomplissent ses nations du centre et de l'Est, la Nouvelle Action royaliste souligne la fécondité de ces mouvements de libération pour la France elle-même. Le retour des peuples sur la scène publique, l'effondrement des appareils bureaucratiques, l'affirmation de la dignité de la personne humaine doivent être, pour notre pays, une source vive de réflexion et de transformations.

Même si elle bénéficie d'un Etat de droit et des libertés de la démocratie représentative, la France ne peut prétendre être arrivée au terme d'une évolution politique et sociale que les nations récemment libérées auraient à imiter. Notre pays souffre de l'écart qui se creuse entre les revenus, de la spéculation financière et de la corruption et, surtout, de l'exclusion qui frappe des millions de personnes condamnés aux emplois précaires, réduits au chômage et rejetés dans le quart monde.

Face à ces injustices aggravées par l'idéologie néo-libérale, la NAR estime que le socialisme français a manqué à sa tâche historique de protection des personnes et des communautés confrontées à la violence de l'économie. L'actuel gouvernement la déçoit par son conservatisme, par la timidité de réformes qui s'enlisent dans les procédures bureaucratiques, par son refus de donner corps à de grandes ambitions nationales - notamment celle de l'intégration des immigrés et de l'ensemble des exclus. En outre, loin de jouer son rôle de proposition et d'impulsion, le parti majoritaire s'absorbe dans les rivalités de ses dirigeants et dans les luttes entre ses fractions, sans s'inquiéter de sa sclérose intellectuelle et de son décalage croissant par rapport à la société.

La NAR s'inquiète de voir le courant national-populiste profi-

ter de ces carences et de ces divisions, et réunir les votes de protestation. Elle constate avec une inquiétude toute particulière que la xénophobie s'accompagne d'un antisémitisme avoué et de moins en moins combattu.

La situation de crise politique et sociale latente qui affecte notre société, la fragilité et les retards qui en résultent, sont d'autant plus regrettables que la nation française doit, tout en continuant à affirmer son rang dans le monde, jouer un rôle particulièrement actif dans l'Europe qui est en train de se redéfinir et de se reconstruire. A cet égard, la NAR se félicite du rôle décisif que joue le président de la République, de son souci de maintenir les équilibres nécessaires à l'intérieur de la CEE, et du projet de confédération des nations européennes qu'il a formulé. Elle souhaite que les entreprises et les universités participent activement au développement culturel, économique et scientifique de l'Europe tout entière, selon les principes de justice et de liberté qui sont au coeur de sa tradition.

Garantir les droits de l'homme et du citoyen, accompagner les révolutions économiques et sociales, mener une diplomatie active suppose la pleine application des principes d'arbitrage, d'indépendance du chef de l'Etat et de continuité dans l'action de celui-ci. Attentive aux dérives possibles de la monarchie présidentielle, soucieuse des déséquilibres qu'elle crée dans le fonctionnement des institutions et dans la vie publique - y compris dans le fonctionnement des partis - la NAR souhaite que cette monarchie nécessaire soit tempérée par la fonction royale, incarnée par Mgr le comte de Paris, afin que la démocratie politique et sociale soit confirmée et élargie, et pour que la France puisse inscrire dans le long terme le projet diplomatique qu'elle affirme dans le concert des nations.

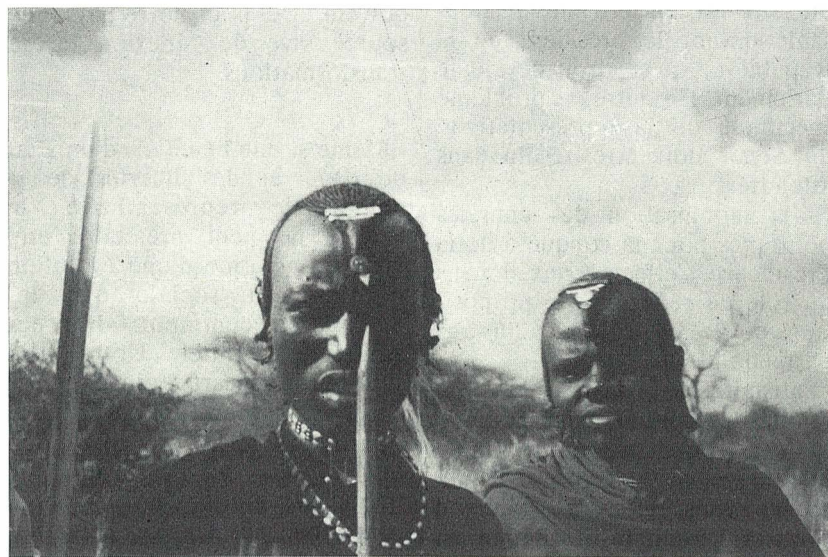
La démocratie universelle et l'Afrique

« **E**n restant à l'écart de la révolution démocratique de l'Europe de l'Est, de l'Amérique latine et d'une partie de l'Asie, l'Afrique se condamnerait elle-même à rester à l'écart de la révolution économique, c'est-à-dire de l'établissement d'une croissance durable. Dans ces deux dimensions inséparables que sont la construction de l'Etat de droit et la restructuration économique, les Africains et les amis de l'Afrique devront se montrer plus exigeants au cours de la décennie à venir ».

Cette déclaration du ministre de la Coopération, passée presque inaperçue à l'occasion du traditionnel discours des vœux, ne date pas de 1981 et de Jean-Pierre Cot mais de 1990 et de Jacques Pelletier, homme du centre d'ouverture. Deux phrases qui procèdent en trois affirmations sous forme de syllogisme sur la démocratie que dans un ouvrage savant on nommerait: universalité, instrumentalité, conditionnalité.

Universalité: ce qui vaut pour Bucarest, Santiago du Chili ou Manille doit valoir pour Conakry, Kinshasa ou Libreville. Aucune partie du monde ne possède une essence différente des autres, qu'elle soit anthropologique, sociologique, historique ou économique. L'Afrique n'est pas une, les diversités sont grandes d'un pays à l'autre, d'une ethnie à l'autre, systèmes patri ou matri linéaires, empires, chefferies ou clans familiaux. L'histoire coloniale qui a longtemps fait croire que l'Afrique n'avait pas eu d'histoire ou la réaction anti-coloniale qui a prétendu revenir à une illusoire pureté primitive, toutes deux niaient l'historicité de l'Afrique participant de l'histoire universelle. L'individualisme africain, même différent de l'individualisme occidental, la force des stratifi-

Une déclaration du ministre de la Coopération méritait plus d'attention que celle qu'on lui a généralement portée. Elle marque peut-être un tournant dans la politique de coopération.



cations sociales et des coutumes, ont été méconnus au profit tantôt d'un communautarisme unanimiste, tantôt d'un pouvoir personnel illimité.

Scandales, réseaux, révèlent à l'envi que l'Occident n'échappe pas plus que la Nomenklatura ou l'Afrique du ventre (1) à ce que l'on doit appeler un universel du pouvoir.

Pourquoi ne pas admettre que de la religion, de l'ethnicité, de la famille, des influences étrangères, un espace contemporain proprement politique, là comme ailleurs, gagne en spécificité, jamais confondu, jamais séparé ?

Instrumentalité: Faire de la démocratie la condition du développement, c'est reconnaître le primat du politique, au sens de moyen ou d'instrument, sur la fin. Grossièrement, on voudrait nous faire égaux libéralisme politique et libéralisme économique. En Asie, le libéralisme économique s'est plutôt développé à l'abri de structures politiques autoritaires

que ce soit en Chine ou au Japon, en Corée ou en Thaïlande; de même au Chili. La Pérestroïka vise à réaliser un certain Etat de droit en demeurant dans les cadres de l'économie socialiste même réformée et ouverte sur le marché. Dans les deux cas, des technocrates formés à l'Occidentale se préoccupent de leurs homologues de l'Ouest sans égard aux conditions réelles de leur société, ce qui vaut également pour l'ajustement structurel prôné par le FMI pour l'Afrique.

Le problème est ailleurs. Si l'Afrique est le continent qui possède le triste record des réfugiés (4 millions) et celui des diplômés exerçant hors de leur pays, et à l'inverse le moins d'entrepreneurs privés tout en ayant le plus large secteur informel (commerce, artisanat et agriculture) qui échappe à tout contrôle, autant d'éléments d'une stratégie de fuite dite de l'escapade, c'est, au moins autant que du sous-développement, en raison du

système de pouvoir exercé depuis les indépendances. L'hypertrophie de l'Etat coïncide avec son extrême faiblesse. Les uns ne partageant pas le pouvoir, les autres ne s'y impliquent pas. L'informel ne se formalisera que si le patrimonial se légalise. L'Etat de droit, c'est à la fois moins d'Etat, moins de répression dans la relation gouvernements-gouvernés, et plus de droit, plus de normes acceptables par tous.

Les problèmes se situent moins au niveau d'une élite par rapport à une autre, toutes deux occidentalisées, que de participation à la base.

« Elections libres, pluralisme des partis, système représentatif, liberté de l'information » réclamés par le président Mitterrand, qu'est-ce que cela veut dire pour des paysans illettrés ? Que n'a-t-on entendu cet argument au cours de l'histoire ? La démocratie dont on parle sera nécessairement liée aux coutumes et aux traditions sociales ancrées dans la vie de ce que l'on appellerait la société civile. Il n'est pas question de plaquer de toutes pièces comme lors des indépendances un régime parlementaire ou un bipartisme à l'anglaise qui a partout échoué, sauf exception, quand il a pu comme en Inde se naturaliser, s'accordant au système des castes.

Conditionnalité: vouloir faire du respect des droits de l'Homme la condition de nos relations extérieures tombait sous le coup des mêmes reproches: ne s'agissait-il pas de « libertés bourgeoises » et de normes purement occidentales qui méconnaissaient les droits des Etats nouveaux ou des peuples en lutte et les libertés réelles des sous-développés ? Jusqu'à ce que nous découvriions que la conditionnalité, qu'elle soit celle de l'ajustement structurel du FMI ou des droits de

Délit de fuite

La victime s'appelait Malik. Un étudiant. Samedi soir, 27 janvier, est tombé le verdict à «son» procès: cinq ans avec sursis pour le brigadier Schmitt, deux ans avec sursis pour son collègue Garcia.



■ Décembre 1986 - La famille de Malik lors de la manifestation qui suivit son assassinat.

l'Homme, ne saurait aboutir à rien si elle n'est relayée, voire initiée du dedans par les intéressés. Pour rompre le cercle de la dépendance, n'être ni hostiles ni complices, les renvoyer à leur propre histoire. Car il est faux que l'on ne se souvienne pas en Afrique d'anciens partis, de syndicats, de presse libre. La fin de l'internationale communiste, la diminution des enjeux régionaux est-ouest, ne peuvent manquer de réhabiliter, là comme à l'est, les dissidences, hier réprimées par le danger qu'elles représentaient pour l'indépendance nationale, danger bientôt justifié par l'incapacité où étaient les intellectuels dépossédés et déracinés de survivre en dehors du soutien de Moscou ou de Pékin et l'excès d'idéologie où ils tombaient inéluctablement. A une opposition raisonnable car enracinée, les pouvoirs en place, privés d'alibi, ne peuvent offrir que dialogue et participation sous peine d'explosion.

C'est alors que l'appropriation du pouvoir central - condition d'une reconnaissance internationale - cessant, on se dirigera non seulement vers un pouvoir jamais nié mais régulé par la coutume ancienne et nouvelle, mais encore vers plus de coopération inter-régionale. La balkanisation de l'Afrique n'étant que l'envers du centralisme, au lieu que, comme on l'a longtemps pensé, le centralisme soit nécessaire à la construction de nations à l'intérieur de frontières artificielles. Plus trivialement, comment des Etats dont les budgets sont financés pour moitié par les droits de douane pourraient-ils s'engager vers un marché commun sauf à susciter des revenus autres ? Et où les trouver sinon dans l'intégration au système de tous ceux qui aujourd'hui y échappent, la diminution de la fraude compensant la baisse des taux ? Entre la politique du ventre et celle de l'escapade, il y a l'espace du politique tout court. On l'appelle démocratie. On se rendra compte qu'il s'appelle aussi tradition qu'une fausse modernité a prétendu tuer et qu'elle n'a que pourri, pourrissant avec elle. De l'union des deux, l'Afrique pourrait enfin renaître.

Yves LA MARCK

(1) Jean-François Bayart, «L'Etat en Afrique, la politique du ventre» - Ed. Fayard - 1989.

Ainsi ni l'un ni l'autre des deux policiers n'aura passé une minute en prison. Schmitt s'en va couler une paisible retraite. Garcia encourt le risque d'une révocation de la police, mais on invoquera l'indulgence pour lui: il a convenu des faits.

Selon les points de vue adoptés la sentence paraîtra scandaleuse ou satisfaisante.

Après tout ces fonctionnaires honnêtes et bien notés n'ont fait que provoquer la mort d'un homme et rossé le principal témoin de leur action. Ils ne sont accusés ni des yeux crevés le même jour, ni des commotions cérébrales dont on a adroitement évité de traduire les auteurs en justice.

Eux sont, en quelque sorte,

les héros malchanceux d'une partie de chasse où ils furent lâchés en meute pétaradante de molosses justiciers, grisés de mettre en œuvre cette belle agilité du poignet acquise à l'entraînement sur des mannequins inertes. Et voilà qu'à la place du gibier prescrit leur forte mécanique a buté sur le mannequin vivant d'un passant étranger - quoiqu'étudiant aussi. Mannequin bientôt inerte comme à l'entraînement. Une bavure à leur égard, ce procès.

Contre nos indignations, les experts de la jurisprudence objectent que c'est là l'un des premiers jugements qui sanctionne des actes commis lors de la répression d'une manifestation par les forces de l'ordre.

L'aveu est de taille. Il mal-

mène un peu les prétentions de ceux qui croient encore vivre dans la patrie des droits de l'homme et du citoyen. Nous serions donc en train d'émerger - symboliquement - de la sauvagerie d'avant 89 ? L'espérance reste sauve.

Pourtant, ces spécialistes devraient pousser plus loin leur plaidoirie et déclarer ces condamnations elles-mêmes beaucoup trop sévères. Ne frappent-elles pas des fonctionnaires en service commandé ? Ils ont reçu des ordres, subi une formation. N'y a-t-il pas dans le commandement quelqu'un qui puisse répondre des dispositions prises, fautives ou non, qui les ont conduits à s'acharner ainsi sous un porche ? Qui les a poussé, explicitement ou non, à se livrer à cette curée, où est leur chef ? Mystère.

L'ennui est que nul n'ignore dans quel esprit le pouvoir politique de l'époque, au plus haut niveau, a cru bon de traiter la revendication étudiante, dans quel contexte moral on a lâché sur eux la répression.

Du témoignage des policiers eux-mêmes, effrayés de la radicalité des ordres, de la brutalité des impulsions sous lesquelles on les forçait à intervenir, il apparaît clairement que ce ne sont pas Garcia et Schmitt, mais Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur, et Robert Pandraud qui ont été jugés par les Assises de la Seine. Mais jugés par défaut.

Et les trois mille jeunes gens qui, échappant le surlendemain du verdict au rituel hommage réglé par SOS-Racisme, ont envahi les marches du Palais de justice, puis la Place Vendôme, ne comprendront jamais que le pouvoir d'Etat n'ose pas sanctionner ses propres délits de fuite.

Luc de GOUSTINE

La culture des app

● **Royaliste:** En quoi votre livre se distingue-t-il des histoires classiques du vêtement ?

Daniel Roche: L'histoire du vêtement étudie essentiellement les formes des habits et leurs variations. C'est d'autre part et majoritairement une histoire du goût des élites privilégiées puisque les historiens du vêtement trouvent leur documentation dans la peinture, la littérature, le récit de voyage. Enfin, cette histoire vestimentaire est une histoire indifférenciée des sources puisque ces sources sont mobilisées dans une perspective d'esthétique formelle.

J'ai voulu quant à moi analyser le vêtement comme un fait social global, c'est-à-dire un fait qui permet de reconnaître la convergence des lectures du social. Dans le vêtement, nous pouvons en effet analyser les aspects économiques de la consommation et de la production, plus particulièrement du côté de la transformation des matières premières et de leur commercialisation pour les usages ordinaires. Le vêtement offre aussi une perspective facile pour questionner la société dans la façon dont elle organise la hiérarchie de ses consommations. Le point de départ de mon travail a été ma longue familiarité avec l'inventaire après décès parisien, qui permet de voir comment une société urbaine organise ses apparences. L'idée admise ici, qui était à interroger, était celle d'un Ancien Régime vestimentaire. Les lois existent, qui établissent la réalité de cet Ancien Régime vestimentaire, et la question posée est celle des pratiques qui s'enracinent sur ces lois. J'ai voulu essayer de montrer comment, à côté des définitions politico-sociales d'un monde, il y a dans la société des pratiques de brouillage qu'il faut essayer de comprendre. Enfin, le

vêtement peut être considéré du point de vue de l'anthropologie culturelle: il renvoie à l'ordre d'un langage qui permet de déchiffrer la société, parce que le vêtement est un instrument de communication: comprendre ce qu'il matérialise permet d'essayer de retrouver le registre des normes, le registre des impératifs moraux, le registre des questions sociales et mé-



taphysiques, des représentations dans leur ensemble qui conditionnent les attitudes de tout un chacun par rapport à ces représentations.

Il s'agit donc de rassembler l'ensemble de ces données - modalités de consommation, conditions de fabrication et de distribution, maniement des représentations symboliques, constatation des écarts réels de la production - et de voir

comment fonctionnent ensemble des registres qui sont étudiés séparément par les historiens. Le concept majeur qui joue à l'intérieur de cette analyse est celui de culture matérielle et, par rapport à la culture matérielle, ce que j'ai appelé le problème de l'économie chrétienne, de la morale économique.

● **Royaliste:** Que constatez-vous, dans les transformations vestimentaires entre le règne de Louis XIV et la révolution industrielle ?

Daniel Roche: Le premier fait, c'est l'accroissement de la dépense vestimentaire. En 1700, le chiffre moyen de la dépense vestimentaire dans une famille de la noblesse parisienne est de 1800 livres; en 1789, la moyenne est de 6000 livres. Dans le peuple, cette moyenne est de 42 livres en 1700, et de 115 livres en 1789. L'accroissement est donc considérable: c'est le plus rapide dans le domaine des biens d'usage - plus rapide que pour le mobilier par exemple - et il s'accompagne de l'accroissement des pratiques d'entretien, notamment le blanchissage collectif. Par rapport à la campagne et à la province, Paris est extraordinairement en avance: dans les pratiques vestimentaires, Chartres a cinquante ou soixante ans de retard sur Paris et, dans les campagnes, le retard est encore plus grand. Mais la France est en retard par rapport à l'Angleterre, qui a commencé cette transformation dès la seconde moitié du 17^e siècle.

On constate d'autre part une homogénéité dans les façons de s'habiller: la composition de base d'une garde robe masculine ou féminine à Paris est très tôt la même pour tous les milieux sociaux. On observe aussi la grande diffusion du linge à Paris, mais aussi dans les campagnes: ainsi la diffusion de la

Professeur à l'Université de Paris I et directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, Daniel Roche a notamment publié des ouvrages sur « Le Peuple de Paris » (Aubier-Montaigne 1981), sur « Les Français et l'Ancien régime » (en collaboration avec P. Goubert) et sur « Les Républicains des lettres » (Fayard 1988). Il a bien voulu nous présenter « La Culture des apparences » (Fayard 1989).

apparences

chemise comme dessous, pour les hommes comme pour les femmes, qui est dictée par des impératifs moraux et par des impératifs de représentation du corps. Entre le 15^e et le 16^e siècle, les théories médicales et les théories morales ont évolué dans le même sens pour produire deux impératifs: le corps est conçu comme quelque chose de béant et il ne faut pas le nettoyer avec quelque chose qui risque de s'y engouffrer, ce qui condamne l'hygiène aquatique. L'hygiène se fait donc par le changement de linge. Telle est l'origine de la révolution lingère, qui indique un certain rapport au corps, un changement de sensibilité, mais aussi une certaine manière d'affirmer son être - et de le prouver par la blancheur de son linge. Par ailleurs, les historiens du vêtement ont souligné l'allègement du costume et du textile, ainsi que la coloration du tissu: autant d'indices qui s'ajoutent aux autres phénomènes que j'ai observés.

● **Royaliste: Quels sont les agents de cette transformation du vêtement ?**

Daniel Roche: D'abord les femmes qui sont les pionnières et les pédagogues de cette transformation. Ensuite les intermédiaires sociaux, c'est-à-dire les catégories qui se trouvent entre les villes et les campagnes, entre les castes sociales, entre les riches et les pauvres. Ainsi la catégorie des domestiques, mais aussi l'armée car la mise en uniforme des soldats au 18^e siècle donne à ceux-ci des habitudes vestimentaires et d'hygiène. Il faut aussi souligner le rôle des tailleurs, des couturières - qui apparaissent à la fin du 17^e - des fripiers, et des gens de la mode qui se constituent en milieu cohérent à la fin du 18^e (boutiques, pratiques, journaux de mode).

Quant aux effets, il y a à la fois unification et brouillage: le fait qu'un milieu soit plus homogène par ses habitudes vestimentaires n'implique pas la disparition des écarts, qui deviennent visibles d'une autre manière. Ainsi, c'est sur les rythmes de renouvellement que joue la différence des garde-robes; il y a d'autre part des in-



indices de raffinement (qualité des tissus, de l'ornementation): la coupe d'une robe de cour n'est pas différente de celle des autres robes, mais l'or, l'argent et le travail de la main d'œuvre établissent une différence très visible. Ce qui se joue à l'arrière-plan, c'est la mise en question par ces transformations de la société de l'économie chrétienne, ou société des civilités - c'est-à-dire la société où

le vêtement a pour but de rendre visible l'état social et l'être moral. A partir du moment où tout se brouille, on est obligé d'adopter d'autres règles de lecture, ce qu'ont bien vu les philosophes et les romanciers du 18^e siècle qui s'interrogent sur le problème du masque, sur le paraître.

Cet ensemble de transformations s'accompagne de la naissance d'une nouvelle dimension économique et sociale: apparaît pour la première fois une société qui commence à prendre les allures d'une société de consommation. Quant à la société des producteurs on constate, en ville, un fonctionnement par opposition de secteurs qui permet de la caractériser au mieux. Il y a en effet deux grands secteurs: celui de la production pour les consommations ordinaires - c'est, à Paris, la proxémie des tailleurs ou des couturières - et un secteur de consommations de luxe constitué par les grandes boutiques de mode. Une deuxième opposition existe entre le métier organisé et le métier libre. Les jurandes qui défendent leurs privilèges et leurs monopoles de production: tailleurs, lingères, couturières, auxquels il faut ajouter les fripiers, corporation fondamentale pour le commerce du vêtement parisien qui constitue le secteur de la revente, du vêtement de seconde main. Le secteur libre forme le monde des revendeurs et des revendeuses, qui achètent les vêtements dont on ne veut plus et qui les revendent à d'autres, notamment aux fripiers. A travers ces oppositions, on constate l'unification des habitudes et de la clientèle puisqu'on vend de tout à tout le monde.

● **Royaliste: Quelles sont les conséquences de cette société de producteurs ?**

Daniel Roche: Le premier effet induit, c'est la multiplication de la demande, qui a vraisemblablement entraîné le changement de la production et le développement économique du secteur vestimentaire. On observe ce fait en aval: les vieilles manufactures privilégiées qui produisent des draps de très haute qualité vont être touchées par ces transformations vestimentaires qui sont portées par les nouveaux textiles (cotonnades et soies). Le deuxième effet, c'est de retrouver autrement des promotions

d'autres valeurs économiques et morales. L'économie morale, c'est les principes de fonctionnement de la société inégalitaire. Cette société fonctionne selon trois principes: il y a une morale de la confusion de l'être et du paraître; il y a un refus de l'ostentation dans le vêtement, sauf lorsque cette ostentation doit désigner le pouvoir; enfin, l'économie chrétienne fonctionne selon la redistribution et non pas selon le profit, elle fonctionne par le don. Pour elle, ce qui compte, ce n'est pas l'accumulation, mais la redistribution. Or la culture des apparences impose d'autres références, un changement de comportement et de valeurs morales. Elle va imposer la traduction sur soi-même des valeurs de l'enrichissement, affirmer dans un certain nombre de cas la distinction par la qualité de ce que l'on possède. Elle va promouvoir les valeurs du changement, et la question de la mode va devenir primordiale pour les philosophes, les prédicateurs, les théologiens, car la mode est ce qui remet en cause la coutume, la tradition. Il y a par exemple opposition entre les proverbes et ce que l'on va désormais trouver du côté de l'animation urbaine. Ce qui compte dans les proverbes, c'est la bienséance, c'est-à-dire une adaptation de chacun à ce qu'il est vraiment. Alors que dans l'animation urbaine les habits doivent promouvoir des valeurs de l'identité individuelle avec une hiérarchie possible selon les besoins.

Au total, il y a une certaine promotion de la consommation, une certaine promotion de l'obsolescence des choses par rapport aux valeurs de la rareté et du conformisme. Le vêtement n'est qu'un élément dans un système dans lequel tout change et tout peut changer à la fois. La grande transformation, c'est que l'on va pouvoir se vêtir librement en public, et pas seulement en privé, on va pouvoir se libérer des règles du comportement qui imposaient que le vêtement de la personne coïncide avec le personnage.

Propos recueillis
aux Mercredis de la NAR

«La culture des apparences» de Daniel Roche -
Editions Fayard - 1989 -
550 p. - Prix franco 210 F.

Caustique

Plantu

Généralement, il en est des dessins et des caricatures qui font la une des quotidiens et des hebdomadaires comme des éditoriaux: ils deviennent quasiment incompréhensibles hors des événements d'actualité qu'ils sont censés accompagner.

D'où le peu d'intérêt qu'ont souvent les recueils d'articles ou de dessins. Le talent de Plantu le fait échapper à cette critique.

Chaque soir, à la une du *Monde*, ses dessins représentent davantage que de banals croquis destinés à aérer la mise en page. Ses recueils (1) mettent en évidence son souci de coller à l'actualité, tout en instaurant une continuité. Ses personnages sont affublés d'un signe distinctif qui permet au lecteur de les reconnaître d'un dessin à l'autre et d'un jour sur l'autre. Plantu instaure ainsi une complicité entre lui et les lecteurs: ainsi les chaussettes de Bérégovoy, la tâche de vin en forme de faucille et de marteau de Gorbatchev, le pardessus et les mouches de Gaudin, le pantalon de golf de Rocard,...

Plantu parvient, également, à garder une certaine distance par rapport à l'événement. Il en résulte une objectivité qui fait défaut, par exemple, à un autre grand du dessin d'actualité: Jacques Faizant. Dans son dernier recueil au titre plutôt sympathique (2), transparaît un dessinateur talentueux, certes, mais méprisant, amer. Cette distanciation est ce qui caractérise le mieux l'œuvre de Plantu et fait tout l'intérêt de ses dessins quotidiens.

Patrice LE ROUE

(1) Dont le dernier a pour titre *Des fourmis dans les jambes*, La Découverte. Prix franco: 110 F.

(2) *Vive le Roué* - Ed. Denoël.

Ecolo

L'invention du paysage

Qu'aimons-nous dans la nature, et que regardons-nous dans ses paysages ? Rien qui ne nous soit immédiatement donné.

Défendre la nature menacée, aller à la campagne pour la retrouver: deux mouvements spontanés pour l'homme des sociétés modernes, nostalgique de l'origine et en quête d'identité, voire d'éternité. La nature des peintres et des poètes nous offrirait cela: la pureté première, l'ordre immuable des choses sur lequel les philosophes et parfois les politiques ont tant disserté.

Pourtant, nous savons bien que cette campagne où nous aimons nous promener est pour une grande part cultivée: des champs soigneusement tracés, des rideaux ou des bouquets d'arbres, des forêts entretenues... Restent les beautés naturelles - montagnes, déserts et océans - contemplées de loin et qui nous émeuvent d'autant plus qu'elles sont là « depuis toujours » et qu'elles ont été regardées, chantées et parfois divinisées par les générations successives. Impression exaltée d'une relation immédiate, et toujours identique tout au long des siècles...

Impression fautive cependant: le « paysage naturel » est aussi artificiel que le paysage campagnard - ce qui ne signifie pas qu'il soit nécessairement fabriqué. L'artificiel est « ce qui se fait par art » et, quant aux spectacles de la nature que nous comparons volontiers aux tableaux de tel peintre ou que nous encadrons dans le viseur d'un appareil, ce qui se regarde par le biais de l'art. En d'autres termes, pas de « paysage naturel » sans regard cultivé pour le saisir dans sa perspective et dans ses couleurs.

D'où le faux paradoxe d'une « invention du paysage » qu'Anne Cauquelin repère et

explique dans un ouvrage aussi clair et vivant qu'érudit (1). De fait, les Grecs n'ont pas de mot pour dire le paysage, pourtant si beau, qu'ils avaient sous le yeux: ils voient la nature économe, bonne ou mauvaise pourvoyeuse, les choses « mises en monde », et les lieux des actions dramatiques, historiques ou mythiques qu'ils décrivent, mais ils ne voient pas nos paysages, et n'ont pas la même perception des couleurs que nous puisque la mer et le ciel de la Grèce ne sont pas bleus pour les Grecs. Quant aux Romains amoureux de jardins, ils se constituent un petit monde clos à mi-chemin de la nature sauvage et de la ville, qui n'annonce pas le paysage, ni ne permet de le concevoir malgré les poètes bucoliques.

Mais alors, quel est le lieu, le moment et surtout la raison de l'invention, après cette absence qui nous étonne ? Anne Cauquelin montre que le paysage naît de la religion chrétienne et de l'art qui s'en inspire, plus précisément dans l'orient byzantin, lors du débat complexe et violent entre défenseurs et adversaires des icônes. Certes, l'icône ne représente pas des paysages, mais un visage qui contient toute la création. Elle est une image artificielle, et non une imitation ou une reproduction de la divinité. Ce qui se

donne à voir, c'est une absence. Ainsi est rendue possible une image de la nature, elle aussi artificiellement produite selon un modèle qui ne peut être atteint. Nécessité de ce « passage théorique, qui établit l'image dans ses droits et ses limites », et des couleurs qu'apporte l'Orient - le bleu, l'or, le pourpre - pour que l'image puisse être vue, sentie et imaginée en tant qu'« analogon » de la nature.

De cette conception de l'image, naît une nouvelle manière de peindre, où l'on montre ce que l'on voit au lieu de représenter une idée du monde: mise en « plan », en perspective, qui établit une nouvelle relation ordonnée entre les apparences. Le paysage naît de cette mise en ordre symbolique et c'est bien cette nouvelle façon de voir qui oriente notre regard et gouverne notre sensibilité...

C'est sans doute là trop résumer, grossir et peut-être trahir la réflexion subtile d'Anne Cauquelin. Le promeneur du dimanche doit suivre pas à pas l'histoire de cette invention et de notre relation aux paysages et aux jardins: il n'en saura que mieux voir et aimer ce qu'il voit.

B. LA RICHARDAIS

(1) *L'invention du paysage*, Plon 1989. Prix franco: 125 F.

la nouvelle action royaliste

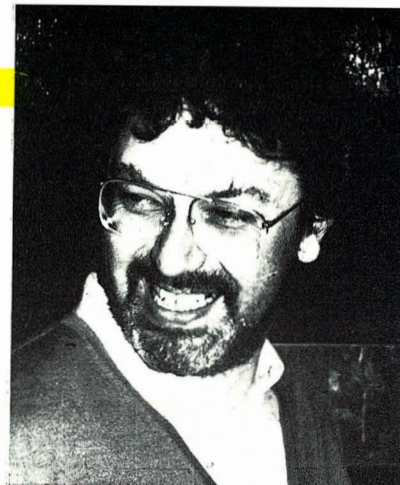
sur minitel

Pour en savoir plus...

36.15 tapez AGIR*NAR

Droits de l'individu ou droits de l'homme ?

■ Gérard Leclerc



Tout le monde est à peu près d'accord pour penser que la question des droits de l'homme domine largement l'héritage de 1789 parce qu'elle persiste aujourd'hui de la façon la plus obstinée. Ce qui constitue la preuve de son importance première dans le cours d'une histoire où elle ne cesse de rebondir en faisant toujours signe à l'avenir. Pourtant l'apparente évidence de cette question ne tient qu'à un consensus trompeur. L'expérience des horreurs nazies, et plus récemment, la tentative des dissidents pour définir un terrain de lutte contre le totalitarisme communiste, lui ont conféré une fonction de garde-fou de la dignité humaine. Mais elle déborde les impératifs éthiques par ses implications philosophiques non élucidées et par son mode de fondation du droit politique.

Or, de ce point de vue, on constate un évident retard de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 à *implorer* dans le droit positif français, alors que la déclaration d'indépendance des Etats-Unis de 1776 est intimement liée à la constitution américaine. Blandine Barret-Kriegel discerne l'explication de ce retard dans la rédaction même du texte de 1789, dont la structure est directement responsable d'un flou de notre droit, flou qui n'existe pas outre-atlantique, en raison même d'une référence explicite à la loi naturelle, dont Dieu est l'auteur. Dans la déclaration française cette loi naturelle *« est tout simplement absente. le sujet du droit, ce n'est pas Dieu, mais la volonté des représentants, le législateur ce n'est pas la nature, mais un acte personnel, une création singulière des délégués de la nation, une expression de la volonté générale au sens que lui donnait Rousseau »*.

Blandine Barret-Kriegel a écrit ce texte, aujourd'hui repris dans un petit livre, en 1986, donc bien avant les controverses du bicentenaire. Inutile de préciser qu'entre Stéphane Rials qui discerne dans la déclaration l'influence prépondérante de Locke et Marcel Gauchet qui la réfère directement à Rousseau, elle prend par avance le second parti, en apportant des arguments tirés de sa parfaite connaissance de l'histoire française du droit. Autant dire que sa démonstration est lumineuse, ramassée dans un parcours dont la concision précise donne peu de prises à la contestation. Il s'agit en effet, de comprendre *ce qui a éloigné la conscience française de la loi naturelle*. Le tournant s'est accompli avec Descartes: *« Quelque chose a chuté, quelque chose s'est perdu: l'idée d'une loi naturelle où s'accordent en jumeaux, jouent, se regardent et se règlent l'homme et le monde. Quelque chose est promu en revanche: l'ordre de la nature humaine comme art, fabrication, convention, intellection. »*

Le droit va se trouver lui-même transformé selon une logique rationaliste et subjective. La part qui revient au consentement et au contrat va se trouver renforcée, mais du coup il deviendra impossible de donner un fondement juridique aux droits de l'homme. Libre champ sera laissé aux théoriciens de la servitude volontaire et de la légitimité de l'esclavage par droit de guerre et de conquête (Grotius, Pufendorf, Burlamaqui). Hobbes et Locke seront de l'autre camp au nom de ce qui est inaliénable en l'homme. De même Spinoza mettra en évidence *le processus par lequel les lois civiles elles-mêmes s'enracinent dans la loi naturelle*. Un clivage profond séparera désormais ceux qui par volontarisme investiront tout dans des droits civils qui remplacent les droits de l'homme et ceux pour qui les droits civils ne peuvent être déter-

minés que par les droits de l'homme: la sûreté, la liberté, l'égalité. En ce sens l'école dite du droit naturel trompe son monde, car elle n'est nullement homogène; reconnaître des droits ce n'est pas forcément les raccorder à une loi dont les fondements sont antérieurs au libre choix de la volonté.

Rousseau et Montesquieu interviennent directement dans le parcours qui mène au texte de 1789. Et ce n'est pas pour l'infléchir dans la bonne direction. Pour le premier, en dépit des arguments qui plaident en faveur d'une rationalisation du droit naturel dans sa métamorphose en droit civil (Robert Derathé), il n'en demeure pas moins que les droits des individus seront assujettis à une volonté générale dévorante: *« Les entrées du raisonnement de Jean-Jacques sont les avenues de la déclaration de 1789. Sous les emblèmes de la raison, l'oreille fine de Starobinski entend la mélodie funèbre qui ouvre la liturgie révolutionnaire »*. Quant à Montesquieu son retour à la nature est trompeur, car sa conception de la société repose sur un équilibre institutionnel *« où l'on fait silence sur l'homme »*.

On a parfaitement compris en quoi Blandine Barret-Kriegel défend les droits de l'homme dans l'esprit où l'école de Salamanca, celle de Vitoria et de Suarez les entendaient, c'est-à-dire selon l'idée biblique d'un genre humain issu d'un même père et promis à un même salut: *« Aussi bien le fondement du droit naturel doit moins être inscrit dans la société ou dans le sujet que dans l'humanité »*. D'où une réfutation sans appel d'un subjectivisme juridique articulé *« sur la représentation d'un sujet excentré, expulsé de la nature, d'une conscience singulière qui s'est repliée en elle-même pour représenter par métamorphose un programme inédit d'action et de législation; on imagine trop volontiers que les droits de l'homme ont nécessairement comme drapeau la découverte métaphysique du sujet, qu'ils défendent l'idée du droit comme un attribut de l'individu, la légitimité comme une activité du jugement subjectif »*.

Défendre contre la pente générale à l'individualisme une philosophie de la loi naturelle réclame un certain courage intellectuel. Par individualisme, j'entends subjectivisme et non pas droits de l'individu (*« un processus d'individuation n'est pas nécessairement un processus de subjectivisation »*). Mais c'est une question que je pose directement à Blandine Barret-Kriegel: son désir de renouer avec une philosophie non subjectiviste ne la rend-elle pas proche d'un personnalisme, souvent d'inspiration judéo-chrétienne, où justement la personne n'est pas l'individu enfermé dans un solipsisme volontariste, délié de toute relation éthique ? Ce qu'elle dit de la relation au corps à propos de l'Habeas corpus me semble consonner assez avec certains penseurs de l'existence. D'une façon plus précise encore, je sens une parenté avec le thomisme d'un Jean-Miguel Garrigues. Il y a, il est vrai, le lien assuré par Michel Villey.

Quoi qu'il en soit, à l'heure où l'individualisme libéral semble s'approprier la situation dominante hier encore occupée par un marxisme dévalorisé, Blandine Barret-Kriegel s'engage dans une voie non conformiste, qui n'est pas dépourvue pour autant de références et de pertinence philosophiques.

Gérard LECLERC

Blandine Barret-Kriegel, *Les droits de l'homme et le droit naturel*, Quadrige/Presse Universitaire de France.

Leçon d'Histoire

Transposer, au cinéma, une pièce de théâtre qui durait 6 ou 7 heures et qui était, elle-même, la transposition du plus long texte de la mythologie hindoue, relevait de la gageure. Peter Brook réussit pourtant à nous administrer une époustouflante leçon de cinéma et d'Histoire.

Mahabharata, le film, est l'adaptation cinématographique d'une pièce présentée au festival d'Avignon en 1985, laquelle est l'adaptation théâtrale d'une épopée sanskrite du VI^{ème} siècle avant l'ère chrétienne, longue de 200.000 vers. L'auteur de ces adaptations n'est autre que Peter Brook à qui l'on doit déjà la mise en scène de plusieurs pièces de Shakespeare.

La solution de facilité aurait consisté à filmer purement et simplement la pièce de théâtre puis de faire le montage des rushes. Conscient du fait que le cinéma et le théâtre sont deux modes d'expression différents, Peter Brook a préféré, avec l'aide de Jean-Claude Carrière, réécrire le scénario et en faire une œuvre spécifiquement cinématographique.

Le «Mahabharata», comme nombre de textes mythiques, retrace l'histoire d'un conflit opposant deux clans (les Pandavas et les Kauravas) pour la conquête du pouvoir. Le film se structure autour de l'auteur du texte d'origine, contemporain des faits relatés. Celui-ci récite son poème à un scribe qui le rédige et à un enfant qui sera appelé, plusieurs siècles après -supériorité de la fiction sur la réalité- à occuper la fonction royale.

La principale qualité du film réside dans le parti pris qui a consisté à axer le scénario sur les causes mimétiques du conflit et non pas sur son déroulement. Dès lors, le caractère intimiste, admirablement rendu par les décors, les lumières, la qualité du texte et la beauté de la langue, l'emporte sur l'aspect spectaculaire: le film de ceure ainsi fidèle au poème d'origine; il en restitue l'atmosphère et sa raison d'être qui est avant tout d'ordre pédagogique. Il doit, en effet, servir de leçon à l'enfant pour le mettre en garde contre les méfaits des guerres civiles et lui permettre de devenir un bon roi.

Avec le «Mahabharata», on est loin des grandes productions à la Cecil B. De Mille: les mouvements d'armes dans les combats singuliers sont volontairement exagérés et tiennent davantage de la chorégraphie que du cinéma, et renouvellent ainsi le genre; de même, la bataille finale qui verra les Pandavas triompher de leurs cousins Kauravas, est, elle, très théâtrale dans le déplacement des acteurs ou des figurants mais, essentiellement, filmée en gros plans, comme il n'est pas possible d'en voir au théâtre, sauf, pour le spectateur, à monter sur scène avec les acteurs.

Nicolas PALUMBO

- Enfin ! Il est reparu !

- Mais quoi donc ?

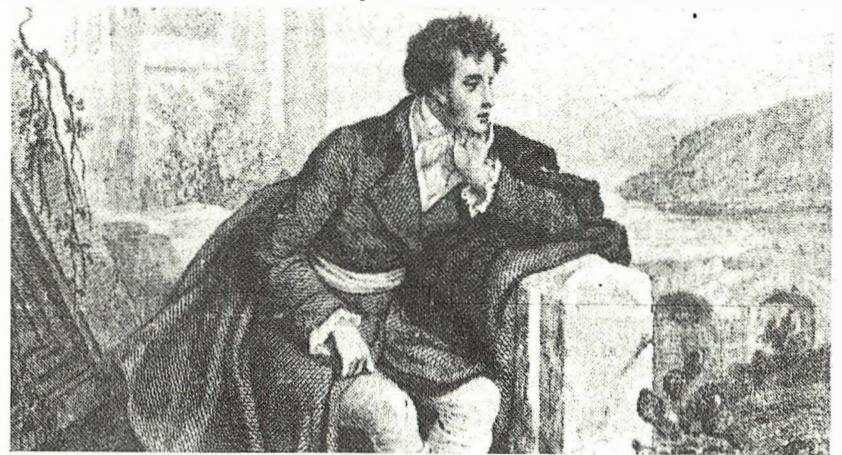
Le «Lys Rouge», bien sûr

avec au sommaire : une enquête sur le «New Age», un dossier sur les monarchies à l'Est et en particulier la Roumanie, une étude sur Burke et les monarchiens, le bêtisier du bicentenaire, etc.

Le numéro 25 F franco

Un fleuve prestigieux

Claudio Magris est italien. Professeur de littérature germanique à l'Université, spécialiste de l'époque des Habsbourgs et de la civilisation autrichienne à la fin du siècle passé. Avec *Danube*, il nous offre un aperçu magistral de cette *Mittleuropa* qu'on découvre aujourd'hui.



■ A l'école du touriste que fut Chateaubriand.

De fait, l'effervescence tant littéraire, philosophique que musicale des dernières années de l'empire austro-hongrois, est l'objet d'un très net regain d'intérêt. Et tandis qu'une certaine Europe, née de Yalta, semble vouloir s'effacer, Claudio Magris vient nous rappeler que le prestigieux Danube fut, de la Forêt-Noire à la Mer Noire, un des hauts lieux des rencontres, des migrations, et des mutations qui ont modelé la destinée des Européens.

A première vue, on pourrait penser que le livre est un guide touristique un peu plus épais que les autres. Mais non, car *Danube* tient tout autant de l'essai, du roman que de l'Histoire et de la Géographie. Tentative pour effacer (suivant des eaux qu'un musicien, dans son rêve, a voulues bleues) toutes les barrières entre l'autrefois et l'actuel, le rêve et la réalité. Vastes frontières que ni la géographie, pas plus que la poésie, n'ont jamais connues, quoique l'Histoire ait tenté de

nous les imposer avec violence.

Journal de voyage donc, où le sentimental est toujours présent; où les évocations de la nature nous poussent sur des chemins conduisant aux œuvres littéraires; où les rendez-vous avec les événements historiques entraînent une méditation sur le passé. Méditation vivante grâce au souffle humain que l'auteur fait planer à chaque page sur le fleuve, et qui donne une dimension autre au livre.

Il peut s'agir de l'itinéraire initiatique d'un lettré au travers de la *Mittleuropa*. Il peut s'agir aussi d'une visite des grands portraits de la pensée européenne. Chacun jugera.

Toujours est-il qu'en lisant *Danube*, il est difficile de ne pas penser aux touristes que furent, en leur temps, Chateaubriand et Stendhal. Et Claudio Magris n'a vraiment pas à rougir de cette comparaison.

Marc DESAUBLIAUX

Claudio Magris, *Danube*, 497 p., L'arpeur. Prix franco: 145 F.

BROCHURE

L'Association des Amis de la Maison de France vient d'éditer une petite brochure : «Les Bourbons-Orléans ou la seule légitimité dynastique». L'auteur en est Hugues Troussel à qui nous devons déjà un livre fondamental sur cette question.

L'avantage de cette brochure, qui reprend et réfute les principaux arguments avancés habituellement par les «blancs d'Espagne», en est son prix modeste qui va permettre une large diffusion.

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs d'en acheter plusieurs exemplaires pour la faire circuler autour d'eux.

Tarif franco - 1 ex. : 30F - 5 ex. : 110 F - 10 ex. : 200 F. Les commandes sont à adresser au journal.

FAIRE CONNAITRE ...

Faites connaître "Royaliste" autour de vous à l'aide du petit **dépliant de présentation** qui allie l'humour et l'efficacité. Ouvrez votre carnet d'adresses, il contient sûrement les coordonnées de relations ou d'amis auxquels vous pourriez l'envoyer...

Tarif franco : 10 ex. : 10 F - 50 ex. : 30 F

D'autre part nous venons de rééditer la petite brochure «**La N.A.R. en 9 questions**» qui contient les réponses aux questions qui nous sont le plus fréquemment posées, notre déclaration fondamentale ainsi que tous les renseignements nécessaires pour une adhésion éventuelle. Cette brochure peut être envoyée à toutes vos relations qui, ayant

entendu parler de la N.A.R., se posent encore des questions à son sujet.

Tarif franco : 10 ex. : 12 F - 50 ex. : 50 F

MERCREDIS DE LA NAR

A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1er, 4ème étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain. La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 -Entrée libre et gratuite), elle s'achève vers 21 h 45. Un buffet chaud est alors servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du buffet 22 F).

Mercredi 21 février et mercredi 28 février - Pas de réunion en raison des vacances scolaires.

Mercredi 7 Mars : Nous recevons **Edgard Pisani** qui nous parlera de «**La politique africaine de la France**».

ILE DE FRANCE

Les **activités militantes régulières** ont repris en région parisienne. En particulier affichages, ventes à la criée et tenue de stand sont assurés. Nous faisons appel à tous ceux de nos lecteurs qui accepteraient de participer à ces activités, même d'une façon épisodique, afin qu'ils prennent contact avec Hugues Bouchu, chargé de la coordination des actions en Ile-de-France.

JEUNE ET ROYALISTE ?

Prenez contact !

NOM/Prénom :

Adresse :

je désire prendre contact avec le mouvement «JetR» et recevoir des informations à son sujet.

je désire recevoir régulièrement la lettre bimestrielle d'information de «JetR» (15 F pour un an).

Bulletin à retourner, accompagné du règlement éventuel, à
«Jeune et Royaliste»

17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

LA NAR EN BRETAGNE ET PAYS DE LOIRE

Depuis plusieurs années une liaison permanente existe entre les départements de l'Ouest. Elle se concrétisait essentiellement par une Convention Régionale annuelle. Celle-ci aura lieu cette année à Angers, le 10 mars. Nous vous en reparlerons. Mais depuis peu c'est une véritable coordination qui se met en place pour mener les actions communes suivantes :

1) Une **campagne de promotion** du journal avec des projets ambitieux et d'importants moyens à la fois collectifs et individuels.

2) Une **tournee de Bertrand Renouvin** qui rencontrera non seulement les adhérents, les abonnés et les sympathisants mais aussi des personnalités et des organisations diverses.

3) La **création des POINTS-RENCONTRE ROYALISTE**. Chaque mois, dans chacune des grandes villes de la région, un Point-Rencontre permettra :

- de s'informer sur la NAR, ses idées, ses analyses, ses activités.
- de découvrir avec un invité un aspect de la vie régionale.
- de réfléchir et de débattre sur les grandes questions de l'actualité.

Ces réunions se dérouleront dans le souci d'instaurer un dialogue vrai, celui qui ne s'inscrit pas dans un système de rapport de forces, qui n'est pas dicté par les nécessités de la propagande et de la tactique. C'est dire qu'ils sont ouverts à tous ceux qui souhaitent favoriser le débat démocratique dans notre pays.

PROCHAINS POINTS-RENCONTRE :

✉ **LE MANS** : le 23 février. B. RENOUVIN viendra présenter la NAR et évoquer les événements de l'Europe centrale.
Contact : M. Ludovic SCHMITT - Tel 43.81.60.75

✉ **RENNES** : Vendredi 2 mars - Au local, 16 rue de Chateaudun
Contact : Didier LE ROUE (Tel 99.68.73.29)

✉ **NANTES** : Mardi 6 mars
Contact : M. J.-P. BOURDEAU (Tel 40.50.64.54)

✉ **ANGERS** : CONVENTION REGIONALE

Samedi 10 mars, de 9h à 17h30 - Avec la participation de B. RENOUVIN.
Contact : M. N. LUCAS (Tel 41.48.95.03)

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

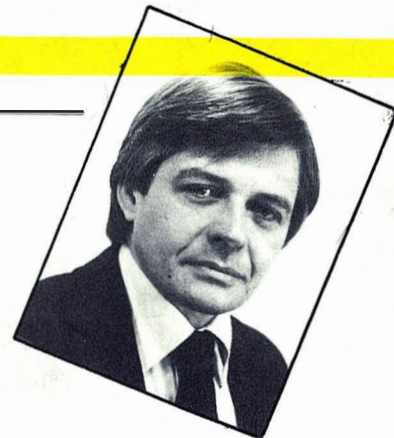
Adresse :

.....

désire recevoir sans engagement de ma part une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à retourner à :

«Royaliste», 17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Les socialistes et l'Europe



Qui s'intéresse à l'avenir du Parti socialiste le voit inscrit dans une succession rigoureuse d'événements. D'abord le congrès de Rennes dont le caractère « idéologique », annoncé naguère, a été oublié au fil des manœuvres entre présidentiables, et des luttes, parfois haineuses, entre les diverses fractions de l'appareil. Ensuite les élections législatives de 1993, que les socialistes, à peine remis de leur campagne électorale interne, vont se mettre à préparer. Enfin, deux ans plus tard, la campagne pour l'élection présidentielle. C'est dire que ces « trois années sans élections » qu'on nous promettait d'un air gourmand - années de réflexion fondamentale, de mise au point de nouveaux projets - se réduisent comme peau de chagrin et laisseront le Parti socialiste dans le désarroi qui est le sien depuis plusieurs années, quant à son identité et quant à son projet.

Cent fois, nous avons dit que cette réduction d'une tradition politique majeure à un consortium d'intérêts électoraux était à la fois funeste pour cette tradition et préjudiciable au débat démocratique. Il faut maintenant ajouter que cette absence de pensée et de projet va avoir de graves conséquences sur le plan européen. Dans l'Europe des nations qui se reconstitue au sortir de l'enfermement totalitaire et qui doit en même temps réinventer des Etats de droit, retrouver une identité paisible face aux poussées nationalistes et surmonter ses difficultés économiques et financières, que disent et que font les socialistes français, qui se sont toujours affirmés européens convaincus et qui sont membres d'une Internationale ?

Bien sûr, les socialistes français sont favorables aux révolutions qui se déroulent en Europe centrale et orientale, et il ne fait pas de doute qu'il les accompagneront de leurs vœux. Bien sûr, ils ne doivent pas se substituer au président de la République, au gouvernement qui agit sous son impulsion, et aux entreprises qui devraient, sans tarder, suivre le mouvement. Ils ont cependant un rôle important à jouer, quant aux échanges intellectuels, dans les débats sur les institutions politiques et sur l'organisation de la vie démocratique. Il ne s'agit pas d'emprise idéologique,

d'ingérence dans les affaires intérieures des Etats, ou de création d'antennes partisans, mais simplement de la mise en commun de réflexions et d'expériences, de circulation des idées, d'aide lorsque celle-ci est demandée.

Il ne s'agit pas non plus de souhaiter que le Parti socialiste exerce un monopole dans ces nécessaires relations avec l'Europe récemment libérée. D'autres traditions politiques françaises pourraient apporter leur contribution - notamment la tradition gaullienne dès lors que celle-ci retrouverait son sens de l'Etat, sa conception première du développement économique concerté et planifié, et son idée de la participation. Hélas, après une dérive vers un néolibéralisme primaire, la querelle entre Jacques Chirac et Charles Pasqua et le désir de reconquête du pouvoir entraîne le RPR vers le bas. Ne parlons pas de la tradition démocrate-chrétienne, compromise avec un libéralisme économique qu'elle devrait récuser au nom de sa doctrine originelle, ni du libéralisme politique qui n'a pas encore trouvé - ô François Léotard ! - d'expression publique digne de ce nom.

Reste donc la tradition socialiste dans son intention première, qui était de protéger les personnes et les communautés contre la violence de l'économie capitaliste. Ce souci, très proche de celui du royalisme social de la fin du siècle dernier, n'a cessé d'être d'une pleine actualité et devrait trouver son expression concrète dans une Europe centrale et orientale menacée par l'idéologie du marché.

OISEAUX DE PROIE

A peine libérée du joug communiste, cette partie de l'Europe voit s'abattre sur elle des prédateurs et des profiteurs à la recherche de consommateurs pour leur camelote et, surtout, de la rentabilité immédiate et maximale de leurs investissements: Mc Donald à Moscou, revues légères un peu partout, telle est leur conception de l'investissement productif. Beaucoup plus grave, voici que le Fonds monétaire international se met à prescrire les recettes ultra-libérales qui ont provoqué tant de misère et d'émeutes de la faim dans les pays du Tiers Monde: le retour à la loi du marché

pour la fixation des prix entraîne, en Pologne et en Hongrie, des augmentations catastrophiques pour les produits de première nécessité - en Pologne, 38% pour le pain, 400% pour l'électricité, 600% pour le charbon (1). Et le professeur Jeffrey Sachs, conseiller d'une société américaine, estime que la Pologne n'a pas assez de chômeurs et que leur multiplication serait la conséquence logique et nécessaire d'une politique de privatisation et d'un repli général de l'Etat hors du domaine économique. Après quarante ans de souffrances, dans l'attente du paradis communiste, voici que l'on prétend exiger des peuples d'Europe de l'Est plusieurs années de sacrifices dans l'attente du paradis libéral où, contre toute justice, les forts sont appelés à écraser les faibles.

Sur les décombres du collectivisme et face au danger du capitalisme sauvage, une nouvelle politique économique est à mettre en œuvre. Cela ne se fera pas sans une pensée à la fois critique et positive capable de définir les objectifs et les moyens d'un développement économique nécessaire, mais réglé par l'Etat et respectueux du tissu social et de la sécurité des personnes. Il était dans la vocation du socialisme démocratique français de tracer de telles perspectives, en s'inspirant d'une pensée économique et sociale renouvelée, qui existe, qui est riche de traductions concrètes, mais qui demeure, malgré nos efforts, largement ignorée. En France et dans l'Europe qui s'est retrouvée, la classe politique française, et le Parti socialiste tout particulièrement, risquent de subir et de faire subir à nos partenaires les conséquences de leur mépris des idées. Il n'est jamais trop tard pour réfléchir, et il faut souhaiter que les carences que nous avons soulignées soient rapidement comblées. Sinon, d'autres institutions et d'autres associations assumeront l'ensemble de la tâche et le Parti socialiste perdra une occasion de jouer un rôle positif et de se transformer par le dialogue qui est en train de se nouer dans toute l'Europe.

Bertrand RENOUVIN

(1) cf. l'article de Claude Julien, *Le Monde diplomatique*, février 1990